

Accompagner toutes les personnes dans les transports

RÉFÉRENT PÉDAGOGIQUE



Christophe TREBOSC

Secrétaire général de l'ANATEEP –
Directeur du « Bureau d'Études pour
les Transports Éducatifs, Culturels et
Scolaires », le BETECS

Le BETECS, bureau d'études de l'ANATEEP, effectue des études appliquées aux transports collectifs de personnes et plus particulièrement de jeunes. Il conseille et assiste les collectivités territoriales organisatrices de transport et propose des modules de formation à destination de leurs agents, des personnels des entreprises de transport, des personnels accompagnants, et organismes d'éducation spécialisée (IME, IMPRO, CAT, EREA, ESAT).

INFORMATIONS PRATIQUES

PARTICIPANTS

Conducteurs ou accompagnateurs de transports de mineurs et de personnes en situation de handicap

Groupe de 7 à 15 personnes

Prérequis : aucun

Cette formation nécessite la mise à disposition des véhicules utilisés par les équipes

DATES DES SESSIONS

■ Durée : 1 jour ■ Horaires : 9h30-17h30

■ Date à définir avec vous selon les disponibilités de vos équipes

LIEUX DES SESSIONS

■ En vos locaux pour vos équipes, nous contacter

TARIF 2 240 € / groupe / 1 jour

TARIF MEMBRE PEP 1 980 € / groupe / 1 jour

Ces tarifs comprennent les frais de déplacement du formateur

LES +

Le BETECS, dans le cadre de son activité d'expertise et de conseil auprès des collectivités territoriales, assure les prestations suivantes : réponses aux questions d'ordre législatif ou réglementaire, d'ordre organisationnel ou financier, d'ordre économique ou socio-économique ainsi qu'en matière de prévention et sécurité.

Le BETECS peut intervenir pour former les personnels encadrants à la sécurité des transports d'enfants et de jeunes dans le cadre des accueils collectifs de mineurs (ACM).

Il transmet *via* son site web tous les documents utiles et permet un accès à l'espace documentation.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Les participants seront en capacité de :

- Sensibiliser les stagiaires sur leurs responsabilités, les éclairer sur leur mission (réglementation, législation).
- Transmettre les consignes nécessaires à la sécurité des passagers (le véhicule, la prévention, les éléments de sécurité).
- Adapter sa communication pour éviter les conflits.

PROGRAMME

Le cadre, les usagers

- Historique du handicap.
- Dispositif de l'Éducation Nationale : vers l'école inclusive (ULIS, AVS, AESH...).
- Statistiques nationales.
- Qui transporte-t-on ? Combien ? A quel coût ? Quelques chiffres.
- Comment (Taxi, VSL, Ligne, spécial scolaire, établissement).

Avec quelles pratiques ? Quelles problématiques relationnelles ?

- Avec les enfants, avec les familles.
- Dans l'entreprise.
- Avec l'autorité organisatrice.
- Avec les enseignants ou l'établissement.

Les relations à nouer pour un accompagnement sécuritaire et serein

- Avec les familles : restituer le contexte et les fondamentaux de la gestion de conflit.
- Avec les élèves :
 - Discipline : règlement/approche différenciée.
 - Médical : diffusion de « fiches réflexe ».
 - Mobilité : manutention, conduite, accompagnement.

La sécurité

- Le véhicule, les éléments de sécurité, les consignes (attente, montée, trajet, descente).
- Conduite à tenir en cas d'accident .

Méthodes et outils pédagogiques

- La pédagogie vise à favoriser la participation et à permettre aux participants d'identifier leurs points forts et ceux qu'ils doivent améliorer dans une situation de face à face avec un public.

Évaluation

- En complément du bilan oral réalisé par le formateur en cours de formation, un questionnaire de satisfaction sera remis aux participants en fin de formation.
- Dans les 6 mois suivants, un questionnaire à froid sera envoyé au commanditaire et aux stagiaires pour évaluer l'impact de la formation sur les pratiques professionnelles.